Nouvelles de l'activité des sociétés

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **27 (1919)**

Heft 7

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nous ne sommes point entrés dans les détails, nous ne prétendons pas avoir tout prévu, nous avons seulement voulu donner quelques indications qui permettront aux sections de travailler d'après un schème simple et pratique qui pourra peut-être leur être de quelque utilité.

P. S. En vue d'une installation pareille, les sections feraient bien de tenir à jour un *Etat nominatif du personnel à disposition*, comprenant dans une première rubrique les personnes auxquelles on peut faire appel en tous temps, immédiatement; 2° celles qui sont libres les après-midi; 3° la nuit, comme veilleuses; 4° les remplaçantes, etc.

Nouvelles de l'activité des sociétés

A toutes les sections de l'Alliance suisse des samaritains.

Chers amis samaritains,

Comme d'habitude, cette année encore, il sera vendu des *cartes postales officielles du 1er août* dont le produit net sera versé au fonds des veuves et orphelins des écrivains, peintres et sculpteurs suisses. Nous avons été sollicités de participer à la vente de ces cartes et y avons volontiers consenti, car il s'agit de soutenir une œuvre qui a grand besoin d'être secourue. Nous comptons donc sur l'aide efficace de toutes les sections de samaritains.

Les cartes seront affranchies et se vendront en série de trois exemplaires à 1 fr. Il y aura trois sujets différents, artistiquement exécutés, de la vie de Gottfried Keller. Les sections recevront pour chaque carte vendue une provision de 2 centimes, tandis que la caisse centrale ne bénéficiera que de 1 centime pour couvrir ses frais et augmenter, si possible, le fonds Henri Dunant. Il sera procédé en même temps à la vente des cartes officielles de l'année passée dont une grande partie n'a pu être liquidée à cause de l'épidémie de grippe. Les sections bénéficieront pour ces cartes-là d'une provision de 4 centimes par exemplaire. Il est donc dans leur intérêt de s'en occuper aussi. On espère que les samaritains vendront au moins 400,000 cartes; ce sera pour toutes les sections une question d'honneur de contribuer dans la mesure du possible à obtenir un brillant résultat. Elles auront là une bonne occasion de montrer ce dont l'Alliance est capable.

En résumé, il s'agit:

1° de soutenir une œuvre utile à la communauté;

2° d'augmenter le fonds Henri Dunant et de fortifier ainsi l'Alliance, afin qu'elle remplisse de mieux en mieux son rôle;

3° de donner un petit gain à toutes les sections.

Afin de pouvoir remplir cette tâche, chaque section devrait s'engager à nous commander, puis à vendre, un certain nombre de cartes. Veuillez, jusqu'au 25 juin au plus tard, nous adresser vos commandes au moyen du bulletin inclus. La vente des cartes ne pourra commencer que le samedi 19 juillet. Pour cette vente, nous vous indiquons ci-dessous comment vous pourrez vous y prendre afin de profiter de toutes les occasions et obtenir le plus grand placement possible.

Nous vous recommandons:

1° la vente par des samaritaines, de maison en maison, dès les premiers jours;

2° la vente à diverses sociétés amies (de musique, de chant, de tir, sociétés religieuses et sportives, etc.);

3° la vente dans les écoles, sous le patronage du corps enseignant, qui très probablement sera d'accord;

4° la vente dans les fêtes ou organisations sportives, de journées ou exercices samaritains;

5° d'organiser des « journées de cartes » lors des fêtes en l'honneur de Gottfried Keller.

Là où les sociétés de gymnastique s'occuperaient aussi de cette vente, il sera nécessaire de s'entendre avec elles pour son organisation.

Nous vous prions instamment de prêter votre concours dans cette circonstance importante, de

prendre à temps toutes les dispositions nécessaires pour sa bonne réussite et de nous envoyer votre commande au plus vite.

Des cartes modèles, dont l'exécution assurera leur bon accueil, ont été envoyées à chaque section.

Toutes les commandes de cartes officielles du 1er août doivent nous être adressées et les versements sont à faire à notre compte de chèques postal *V b 169,* à *Olten.*

Salutations patriotiques et confraternelles.

Olten, le 19 juin 1919.

Au nom du Comité directeur,
Le président: RAUBER.
Le secrétaire: WYSS.

AVIS. — Les cartes non vendues peuvent être retournées à M. A. Rauber, Obere Hardegg 711, Olten, *au plus tard jusqu'au 15 août.* Les versements sont également à effectuer jusqu'à cette date.

Alliance suisse des samaritains, Comité directeur et section de Winterthour. — *Aux sections de l'Alliance suisse des samaritains.*

Chers amis samaritains,

Vu les circonstances actuelles, la section de Schaffhouse n'étant pas en mesure d'organiser l'assemblée générale des délégués, celle-ci est transférée à Winterthour. Le cadre en sera nécessairement modeste, mais la cordialité et la franche hospitalité y suppléeront.

Ci-dessous nous vous donnons quelques renseignements utiles:

1° Le samedi soir il y aura une soirée familière à laquelle les délégués sont priés de paraître en nombre.

2° La section des samaritains de Winterthour prend à sa charge une partie des frais d'entretien et de logement.

La carte de fête pour samedi et dimanche (logement, déjeuner et dîner) coûtera 8 francs, celle du dimanche (dîner) 6 francs. Les délégués sont priés d'amener des invités.

3° Dans ces conditions nous comptons sur une participation nombreuse et sommes certains que chacun emportera un agréable souvenir de Winterthour.

4° Toutes les sections sont priées d'annoncer leurs délégués *au plus tard jusqu'au 15 juillet,* au président central M. A. Rauber, Obere Hardegg 711, à Olten, en utilisant à cet effet le formulaire d'inscription ci-joint.

Programme des 26 et 27 juillet.

Samedi 26 juillet.

A partir de 8 heures du matin, distribution des cartes de logement à l'hôtel « Ochsen », près de la gare. Le soir à 8 heures, réunion familière avec productions diverses à la salle du « Neuwiesenhof ».

Dimanche 27 juillet

A 8½ heures du matin, *Assemblée des délégués dans la salle de l'Hôtel-de-Ville.* Les délégués échangeront à l'entrée de la salle leur carte de légitimation contre la carte de vote.

Ordre du jour:

1° Procès-verbal de la dernière assemblée des délégués. 2° Rapport annuel. 3° Comptes de 1918 et rapport des vérificateurs. 4° Budget pour 1919. 5° Nomination d'une section vérificatrice. 6° Etude concernant l'instruction de moniteurs pour cours de soins à donner aux malades. 7° Règlement pour cours de soins à donner aux malades et cours d'hygiène. 8° Règlement pour postes de samaritains. 9° Etude de la fondation d'une caisse de secours. 10° Dispositions concernant la distribution d'allocations. 11° Désignation du lieu de la prochaine assemblée. 12. Divers.

Après les délibérations, dîner en commun au « Neuwiesenhof ». Salut des autorités. Selon le désir des délégués, promenade dans les environs. A partir de 4 heures, départ des délégués.

Pour la section des samaritains d'Olten:
Le président: J. WEBER.

Pour le Comité directeur de l'Alliance suisse des samaritains,
Le président: A. RAUBER.

Invitation à l'Assemblée des délégués des sections romandes de samaritains, à Yverdon, le dimanche 13 juillet. — Comme il en avait été décidé l'an dernier, les samaritains de la Suisse romande se réuniront cette année à Yverdon en vue d'étudier les objets à l'ordre du jour pour le 27 juillet à Winterthour (assemblée générale des délégués de l'Alliance suisse des samaritains).

Nous ignorions jusqu'il y a peu de jours la date fixée pour la réunion de Winterthour, et nous n'en connaissions pas l'ordre du jour, aussi n'avons-nous pas pu convoquer les délégués romands à Yverdon pour le mois de juin comme c'était notre désir.

Les Comités des sections romandes recevront incessamment la circulaire qui les invite à se faire représenter à *Yverdon le 13 juillet*, et nous serons heureux de voir *toutes nos sections de la Suisse française représentées à cette assemblée annuelle.*

Si telle section désire entretenir les délégués sur un sujet spécial et actuel, qu'elle veuille bien en aviser le Dr de Marval qui se fera un plaisir de mettre cette communication à l'ordre du jour. Au revoir à Yverdon!

Dr *C. de Marval*-Neuchâtel,
F. Blaser-Neuchâtel,
Rœmer-Chaux-de-Fonds,
Magnenat-Yverdon.

Journée des Moniteurs Romands à St-Imier, les 9 et 10 août 1919. — *Aux sections romandes de samaritains.*

Chers amis samaritains,

Lors de la dernière Assemblée Romande à Ste-Croix, c'est la Section de samaritains de St-Imier qui a été chargée d'organiser pour l'année 1918 la Journée des moniteurs.

Pour plusieurs raisons notre section s'est trouvée dans l'obligation de renvoyer cette manifestation.

Aujourd'hui, alors même que la vie n'est pas encore revenue normale, nous nous faisons un plaisir d'inviter vos monitrices et moniteurs à se rencontrer à St-Imier les 9 et 10 août prochains. Cette journée des Moniteurs Romands sera organisée simplement comme il convient de le faire dans les temps que nous traversons, mais pourtant vous pouvez compter sur une cordiale réception.

Nous espérons que cette rencontre contribuera à resserrer les liens de notre association humanitaire et en souhaitant que chaque participant remporte un bon souvenir des quelques heures passées à St-Imier, nous vous présentons, Mesdames et Messieurs, notre salut confraternel.

Au nom de la Section des samaritains de St-Imier:

La Secrétaire, Le Président,
Mlle MARGte HOFFMANN. CHs RUEFLI.

N. B. Les membres des sections qui désirent suivre l'exercice y sont admis aux mêmes conditions que les moniteurs.

Programme:

Samedi, 9 août. Dès 4 h. après-midi: Réception des délégués et invités. Distribution des cartes de fête. 7 h. 1/2 du soir: Souper à l'Hôtel Buffet de la Gare. Bienvenue. Soirée familière. 11 h. du soir: Retraite. Pour se rendre au Mont-Soleil où seront logés les délégués, on est prié d'utiliser les trains qui seront indiqués.

Dimanche, 10 août. 7 h. matin: Déjeuner. 8 h. matin: Culte à la Cantine par M. le pasteur R. Gerber. 8 h. 1/2 matin: Réunion des participants à l'exercice à la Cantine.

Supposition: Un dimanche de fête au Mont-Soleil, la cantine est archi-comble, survient un violent orage qui arrache une partie de la toiture et la fait retomber sur la foule. Panique. Blessés. Evacuation des blessés par porteurs, voitures, ceux gièvement atteints par funiculaire (simulacre).

Critique par M. le Dr E. Miéville et le délégué de l'Alliance des samaritains.

12 h. 1/2: Dîner à l'Hôtel.

Dès 3 h. après-midi: Promenades dans les environs. — Dislocation.

Tenue réglementaire: Tabliers pour les Dames et brassards pour les Messieurs.

Divers. Les membres de la Section de St-Imier seront à la gare pour recevoir les délégués le samedi soir jusqu'au dernier train.

Les participants à la Journée des moniteurs sont priés d'apporter avec eux les cartes alimentaires.

Le *prix de la carte de fête* comprenant le souper, le logement, le déjeuner, le banquet (sans vin) et le billet aller et retour du funiculaire est fixé à *15 fr.* La carte de fête pour le dimanche seul est fixée à *6 fr.*

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve. 34)